

Présidence

Dossier suivi par Mickaël DIDAT Tél. 04.74.45.47.04 mickael.didat@ain.chambagri.fr

Nos réf. I:\1Bureautique\07_Territoire_Dvlpt_local
\0702_Urbanisme\01\070204_Procédu
res_urba\Documents_urba\PLUi\3_CC
Haut_Bugev\2_Modif_rev\LH_modif.s
impl-PLUiH Ht Bugey-n°3-2021.doc

Chambre d'Agriculture de l'Ain 4 avenue du Champ de foire BP 84

01003 Bourg en Bresse Tél : 04 74 45 47 43 HAUT-BUGEY AGGLOMÉRATION ARRIVÉ le 2 3 SEP. 2021

H	AUT-BUGEY AGGLOMÉRATION
Po	ur exécution i PDT
Ca	ple pour information:
••••	

HAUT BUGEY AGGLOMERATION 57 RUE RENE NICOD CS 80502 01117 OYONNAX CEDEX

Bourg-en-Bresse, le 13 septembre 2021

Objet : Modification simplifiée n°3 du PLUiH Communes de Brénod, Géovreisset, Izernore, Le Poizat-Lalleyriat, Maillat, Nantua, Samognat et Vieu d'Izenave

- AVIS -

Monsieur le Président,

Par courrier réceptionné dans nos services le 2 août 2021, conformément à l'article L.153-40 du Code de l'urbanisme, vous sollicitez notre avis sur le projet de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme de l'Habitat, suite à votre arrêté du 27 juillet 2021. Nous vous en remercions.

Au titre des personnes publiques associées à cette modification simplifiée, nous vous informons que nous formulons un **avis favorable** sur ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président

Michel JOUX

Jean Deguerry

Président du Conseil départemental de l'Ain

Direction générale adjointe
Finances Développement et
Attractivité des Territoires
Direction du développement des territoires
Service aménagement et observatoire des territoires

LVB/CB/XD/EL
Dossier suivi par:
Madame Emmanuelle LEGENDRE
tél: 04 69 19 10 60

Madame Annie ESCODA
Vice-présidente Aménagement de
l'espace et Stratégie territoriale
Haut Bugey Agglomération
57 rue René Nicod - CS 80502
01117 OYONNAX Cedex

Bourg-en-Bresse, le 13 0CT. 2021

Madame la Vice-présidente,

Bien a toi.

Vous avez notifié au Département de l'Ain l'arrêt du projet de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) de Haut Bugey Agglomération, conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du code de l'urbanisme.

Le projet de modification porte sur la rectification d'erreurs matérielles, l'évolution ou la suppression d'emplacements réservés et l'ajout de mentions dans les orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

Le Département de l'Ain n'a pas d'observations à formuler sur cette modification.

Je vous prie d'agréer, Madame la Vice-présidente, mes salutations les meilleures.

Jean DEGUERRY



HAUT-BUGEY AGGLOMÉRATION ARRIVÉ le 25 AUGU 2021

naturel réglòna

HAUT-BUGEY AGGLOW ERATION
Four over usion: PDT
Copie pour information:

Communauté d'agglomération du Haut-Bugey 57 rue René Nicod CS 80502 01117 Oyonnax Cedex

Lajoux, le 20 août 2021

Alpilles Ardennes Armorique Aubrac Avesnois

Aubrac Avesnois Baie de Somme Picardie maritime Ballons des Vosges Baronnies Provençales Boucles de la Seine Normande

> Brenne Brière Camargue Caps et Marais d'Opale Causses du Quercy Chartreuse Corse

Forêt d'Orient Gâtinais français Golfe du Morbihan Grands Causses Guyane Haut-Jura

Haut-Languedoc
Haute-Vallée de Chevreuse
Landes de Gascogne
Livradois-Forez
Loire-Anjou-Touraine
Lorraine

Lorraine Luberon Marais du Cotentin et du Bessin Marais Poitevin Martinique Massif des Bauges Médoc

Millevaches en Limousin
Montagne de Reims
Mont-Ventoux
Monts d'Ardèche
Morvan
Narbonnaise en Méditerranée
Normandie-Maine
Oise-Pays de France
Perche
Périgord-Limousin
Pilat
Préalpes d'Azur
Pyrénées Ariégeoises
Pyrénées Catalanes

Queyras Sainte-Baume Scarpe-Escaut Vercors Verdon Vexin français Volcans d'Auvergne Vosges du nord

Maison du Parc du Haut-Jura 29, le Village - 39310 LAJOUX

Tél.: 03 84 34 12 30 www.parc-haut-jura.fr parc@parc-haut-jura.fr Nos réf.: 2021_774_MP_CFM

OBJET: Modification simplifiée n°3 du PLUiH

Dossier suivi par : Matthieu PEROZ - Mail : m.peroz@parc-haut-jura.fr - 2 03 84 34 12 21

Monsieur le Président,

Vous m'avez fait part de votre projet de modification simplifiée n°3 par un courrier reçu le 30 juillet dernier, et je vous en remercie.

Après examen des motifs et des ajustements envisagés à Géovreisset, Le Poizat-Lalleyriat, Nantua et Samognat, je vous informe que le Parc se positionne favorablement quant à vos projets.

En vous souhaitant d'aboutir rapidement dans vos démarchés,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

La Présidente, Françoise VESPA

garc nature/re



HAUT-BUGEY AGGLOMÉRATION

Pour exécution: PDT

Copie pour information: Gaut

Monsieur DEGUERRY Jean Haut Bugey Agglomération 57 rue René Nicod CS 80502 01117 Oyonnax Cedex

N/Réf.: JPT/BM/CDV

Affaire suivie par Laurent SAUZAY

JD/AD/LS/SR

OBJET: Notification du dossier de la modification simplifiée n° 3 du PLUiH sur les communes de : Brénod, Géovreisset, Izernore, Le Poizat-Lalleyriat, Maillat, Nantua, Samognat et Vieu d'Izenave.

Monsieur le Président.

J'accuse réception de votre courrier et du dossier de modification simplifié n° 3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme de l'Habitat sur les communes de : Brénod, Géovreisset, Izernore, Le Poizat-Lalleyriat, Maillat, Nantua, Samognat et Vieu d'Izenave.

Nous n'avons pas d'observations à faire, le dossier est conforme à notre demande.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

Jean-Pascal THOMASSET



Direction régionale des Affaires culturelles

Liberté

HAUT BUGEY AGGLOMERATION

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Ain

Bourg-en-Bresse, le 06 août 2021

Affaire suivie par : Marion PEROT / Laurence MONIER

Courriel: marion.perot@culture.gouv.fr

laurence.monier@culture.gouv.fr

Tél.: 04 74 22 23 23

Réf.: MP/LM/2021

Objet : Modification simplifiée 3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Haut Bugey Agglomération

Pour faire suite à votre consultation du 4 août dernier relative au projet cité en objet, je vous informe que ce projet n'appelle pas d'observation de la part du service.

> L'architecte des bâtiments de France. adjointe à la cheffe de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Ain

> > **Marion PEROT**

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de L'Ain Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes Le Grenier d'Abondance – 6 Quai Saint Vincent – 69283 LYON CEDEX 01 www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes

Adjointe a Ya

de l'Architecture et du patrimoine de l'Ain

L'ARCHITECTE DES B.

HAUT-BUGEY AGGLOMÉRATION ABRIVÉ le

10 12-1

transar LS

nur exécution :

: not similal ruog eido.

Véronique LEROUX

De:

Catherine GIBIER <catherine.gibier@cma-auvergnerhonealpes.fr>

Envoyé: mardi 24 août 2021 10:24

À:

HBA

Objet:

Pièces jointes:

Accusé Réception envoi PLU du 28 juillet 2021, affaire suivi par Laurent Sauzay

DOC240821.pdf; DOC240821.pdf

Bonjour Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour vos envois par courrier du 28 juillet 2021 (copies ci-jointe)

Nous vous informons que nous n'avons aucune observation à apporter sur ces 2 dossiers de modification PLU Intercommunal,

Cordialement.



Chambre
de Métiers
et de l'Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

AIN

Catherine Gibier

Accueil

Tél: 04 74 47 49 00

Courriel: catherine.gibier@cma-

auvergnerhonealpes.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Ain, CS 20123 VIRIAT - 102 bd Edouard Herriot 01004 BOURG-EN-BRESSE CEDEX www.cma-ain.fr | Facebook | Linkedin | Youtube



Ces courriers doivent donc être appréciés comme contenant des éléments donnés à titre d'information, qui pourront être, si nécessaire, confirmés par une correspondance officielle